



31 place de la Mairie – 65220 TRIE SUR BAÏSE  
Tél. : 05-62-35-06-09 / Fax : 05-62-35-45-14  
Mail : ccptpaystrie@orange.fr

**Objet :**  
**Attribution Maitrise d'œuvre  
et consultation SPS, Bureau de  
Contrôle du Projet Maison de  
l'éducation à Castelnau  
Magnoac**

**Séance du 30 juin 2021 à 18 heures 30**

Délibération n°2021-20

Nombre de conseillers

En exercice : 19

Présents : 15

Excusés : 2

Absents : 2

Votants :  
- dont « pour » : 15  
- dont « contre » : 0  
- dont abstention : 0

Le 30 juin deux mil vingt et un à 18 heures 30, le Bureau de la Communauté de Communes du Pays de Trie et du Magnoac, convoqué le 21 juin 2021, s'est réuni sous la présidence de Monsieur BARTHE Gérard, salle de réunion de la CCPTM 12 rue des écoles 65220 Trie sur Baïse.

**Présents :**

MM. BARTHE Gérard, GRASSET Jean-Pierre, MAJOURAU Alain, DUCAUD Christian, GIRET Olivier, MAUMUS Maryse, FONTAN Guy, ABADIE Pierre, MARIE ERNESTINE Stéphanie, ADER Jean-Pierre, SORBET Jean-Louis, LE BIHAN Jean-Michel, BRUZZEAUD Anne Marie, VERDIER Bernard, M. CIEUTAT Serge

**Excusé(s) :**

M.ROUSSE Gaëtan, M.CASTERAN Joël

**Absent(e)s :**

Mme SOLLE Myriam, DUBOSC Michel,

**Secrétaire de séance :** M. CIEUTAT Serge

Le Président prend la parole et informe les membres du bureau que la CAO du 1 juin 2021 s'est réuni pour l'analyse des candidatures de Maitrise d'œuvre.

La CAO a retenue le cabinet atelier 2A pour un montant de 133 200 € HT, le Président propose aux membres du bureau de valider ce choix

Le Président informe également les membres du bureau que des consultations complémentaires vont être réalisées afin de mener à bien la réalisation du Projet Maison de l'éducation.

Le Président demande aux membres du bureau de l'autoriser à lancer les consultations (SPS, Bureau de Contrôle,.....), de réaliser l'analyse et de signer les offres.

Après avoir délibéré le bureau approuve à l'unanimité :

- Valide la proposition et autorise du Président à lancer les consultations nécessaires
- Autorise le Président à effectuer toutes les démarches administratives et le mandate à signer tous les documents y afférents.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

**Le Président,**  
**Gérard BARTHE**